J'ai deux passions, mon salaire et la révolution



SUD a écrit à la DRH :

A la suite des mouvements de grève des 29 septembre et du 5 novembre, ainsi qu'aux mouvements populaires des samedis contre la vie chère, là encore dans la dynamique des mouvements des organisations de jeunesse, le gouvernement annonce ce midi une hausse du SMIC (plus qu'insuffisante) et invite les organisations syndicales de salariés et d'employeurs à ouvrir des négociations conventionnelles de branches professionnelles.

La Poste étant sa propre branche avec sa convention commune, et étant donné que La Poste a déjà dû revaloriser les salaires de plusieurs milliers de personnes aux grades et indices de base, force est de constater qu'il faudrait d'ores et déjà répercuter cette hausse de 1,6 % dans les grilles salariales et indiciaires.

SUD revendiquera deux éléments centraux ; premièrement de permettre une hausse nettement supérieure à 1,6 % - nous projetons 400 euros nets d'augmentation par agent, le 13ème mois, la revalorisation des heures de nuit - et deuxièmement que cette répercussion se fasse sur l'ensemble des grilles salariales et indiciaires.

Convaincus que la direction du Groupe donnera un écho loyal à ses actionnaires de la puissance publique, en premier lieu l'Etat lui-même, nous exigeons l'ouverture de négociations immédiates. Nous gardons un esprit unitaire et appellerons à la grève le 17 novembre avec l'ensemble des organisation syndicales appelantes, sauf si par miracle vous satisfaisiez nos revendications avant cette date. Dans le cas contraire et en cas d'échec de négociations salariales anticipées, la Fédération Sud PTT appellera l'ensemble des postières et postiers à se saisir des mois de novembre et décembre pour exprimer leurs revendications, qu'elles portent sur les salaires, les conditions de travail, l'emploi et les missions de service public.

La DRH a répondu :

Bonjour,

Nous vous avons convoqué le 22 octobre pour la première réunion de NAO qui se tiendra le 11 décembre prochain.

Par ailleurs, pour tenir compte du contexte, depuis plusieurs mois nous avons agi sur les aides au prix du carburant par l'augmentation de l'ITVP et des IK. Nous avons d'ailleurs communiqué sur leur maintien jusqu'à la fin de l'année.

Nous venons également de verser une PPV pour tous les postiers dont la rémunération est inférieure à 40 k. La date du 11 décembre étant proche, nous la maintenons. Et, comme vous le savez, nous sommes attentifs à la situation des postiers dans le contexte.

Enfin, il me semble utile de vous rappeler que La Poste n'a jamais été et n'est toujours pas une branche professionnelle en ce notamment qu'elle est seule dans son secteur ; la « convention commune » est depuis de nombreuses années, applicable uniquement à LP, Orange l'a dénoncée il y a longtemps puis a renégocié un autre accord. La « convention commune » n'est donc commune qu'à La Poste et constitue un simple accord collectif d'entreprise. En conséquence, contrairement à vos affirmations, nous n'avons jamais été tenus de revaloriser les grilles, cela a été le fruit de la volonté de l'entreprise, le SMIC étant calculé sur la base des éléments récurrents versés chaque mois (nous versons le complément de rémunération et la PCTI mensuellement).

Cordialement,

Sur les conseils de Lecornu

Sud PTT a suivi au pied de la lettre les conseils du gouvernement à la sortie de la conférence sociale du lundi 9 novembre et s'est adressé à la DRH de La Poste pour "ouvrir des négociations conventionnelles de branches professionnelles". Il s'agit bien sûr de rattraper le retard accumulé depuis des années et qui a vu le pouvoir d'achat des postier·es s'altérer jusqu'à aboutir a de vraies baisses de salaire pour nombre d'entre nous.

Une direction dans sa tour d'ivoire

La réponse de la DRH n'a pas tardé à répondre en mode "circulez y a rien à voir". Elle renvoie aux négociations NAO 2027 qui finissent immanquablement par des propositions sans rapport avec les pertes de pouvoir d'achat des collègues. Au passage, la PPV versée en octobre représentait à peine 1% des bénefs 2025 de La Poste. Plus de doute à La Poste l'heure doit être à la mobilisation pour l'ensemble des syndicats.

POUR NOS SALAIRES, EN GRÈVE LE 17 NOVEMBRE

Sud Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges Paris

Union syndicale Solidaires

@federationSudptt @federation.sudptt @fdSudPTT sudptt.org sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00